

BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Secteur : Bordeaux



Prix maximum pratiqués Taux d'honoraires par tranche*	
Jusqu'à 40 000 €	11,50%
De 40 001 € à 80 000 €	10,50%
De 80 001 € à 100 000 €	9,50%
De 100 001 € à 140 000 €	9,00%
De 140 001 € à 200 000 €	8,00%
De 200 001 € à 400 000 €	6,5%
De 400 001 € à 800 000 €	5,00%
À partir de 800 001 €	4,50%
Viager	7%
Estimation	150 €

Barème en vigueur à partir du 11/10/2024

*Honoraires TTC, avec minimum d'honoraires de 2500€ TTC. TVA au taux actuellement en vigueur, le montant total est arrondi à l'euro supérieur. Honoraires à la charge du vendeur.